

Compte rendu de l'EAP du 26 novembre 2025

EAP du 26/11/2025

- 1 Proposition d'échanger avec les familles d'accueil de Famissio la proposition est rejetée, il aurait fallu éventuellement le faire plus tôt.
- 2 Planning des messes: Pas de correction pour janvier. Pour février, une feuille corrigée sera envoyé à la personne en charge des plannings. On rappelle qu'il a été décidé de réserver le 4ème samedi du mois à Saint Laurent, d'où la correction pour février.
- 3 Echos de l'A.G. Diocésaine: Les 4 thèmes étaient bien ciblés, mais certains prêtres qui animaient étaient trop directifs, à chaque thème, devaient être choisis parmi les nombreuses propositions, 3 décisions concrètes, (ce qui n'a pas toujours été le cas) C'était trop dense, il y avait trop de points à discuter. Les décisions sont inscrites sur le site du diocèse.
- 4 Document sur l'EAP à envoyer au diocèse Ce document qui décrit bien le fonctionnement, préparé par un membre de l'EAP, est approuvé à l'unanimité, et est donc envoyé tel quel.
- 5 Les feuilles de planning de messes: Le Conseil Économique trouve trop onéreux de ne faire que des feuilles A4 mais accepte en plus de celles pour chaque clocher, d'en faire 10 pour les mal-voyants, soient 30 format A4, et 70 format A5.
- 6 Messe-info: Le contact a été pris avec la personne référente, c'est en cours.
- 7 Conseil Economique: un membre de l'EAP y a assisté comme prévu :
- Ils se réunissent tous les 45 jours environ, ils sont 5, en recherche d'un sixième issu de Roumazières.
- Ils font un bilan financier en fin d'année.
- Ils connaissent les dépenses, mais pas les rentrées d'argent. Au delà d'une dépense de 500€, il leur faut demander l'autorisation au diocèse.
- Pour Famissio, nous n'avons pas pensé à les prévenir d'avance du coût, d'où le problème qu'il v a eu.
- Il est décidé que nous demanderons à une personne du Conseil d'assister à l'EAP, uniquement quand il y aura des questions de dépense.
- En ce qui concerne le nombre de clefs du centre paroissial, ne serait-il pas judicieux d'acheter une boîte-à-clefs plutôt que d'en donner une à chaque personne qui en a besoin ? Le coût d'un trousseau étant de 30€, et la boîte de 100€ seulement. Quand on donne une clef à quelqu'un, il faudrait lui faire signer un engagement à rendre la clef à la fin de sa mission.
- 8 Document pour demander aux associations qui désirent une messe particulière: Ce document précise que la demande doit être faite par écrit deux mois à l'avance, sinon, elle sera refusée.
- 9 Vin et/ou chocolat chaud après les messes de Noël: c'est à organiser.
- 10 Suivi des personnes après qu'elles aient reçu un sacrement: C'est vraiment le rôle de l'EAP d'établir le suivi de ceux qui demandent le mariage, le baptême ou la communion. Il nous faudra consacrer du temps pour aborder ce sujet dans les EAP à venir.

En ce qui concerne la préparation au mariage, il faudrait dès la première rencontre que les futurs époux signent un document où ils s'engagent à venir aux 4 rencontres de préparation prévues, et comportant les coordonnées téléphoniques du couple ou des couples en charge des préparations.

Prochaines EAP: 17/12 et 7/01 à18h45, comme d'habitude

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 27/11/2025 -

https://charente.catholique.fr/est-charente/actualites/compte-rendu-de-leap-du-26-novembre-2025/